

La maltraitance financière touche de plus en plus de seniors

Jean-Charles Orsini, originaire de Zonza, élu local en région parisienne, a démonté les mécanismes d'un phénomène qui passe trop souvent inaperçu. Parce que, très souvent, les indélicatesses sont difficiles à identifier et à quantifier



Jean-Charles Orsini : "L'isolement social est un facteur de risque très important s'agissant de maltraitance financière".

/ DOCUMENT CORSE-MATIN

Jean-Charles Orsini, originaire de Zonza, très à l'aise aussi à Campile, en Castagniccia, comme à Tiuccia, dans la Cinarca, cumule les engagements politiques, associatifs et professionnels ; conseiller municipal à Vélizy-Villacoublay depuis 1989, un temps délégué au logement et à l'habitat, aujourd'hui directeur d'un cabinet de conseil en gestion sociale au terme d'une carrière "ressources humaines et direction générale", puis administrateur du centre communal d'action social — CCAS — de sa commune, représentant intercommunal, bénévole dans le secteur de la jeunesse et des sports, ainsi que des seniors. Son action, dispersée mais significative, l'acuité de son regard l'ont amené "à analyser un certain nombre de situations, à prendre beaucoup de recul désormais", confie-t-il. Dans le même mouvement, il a repensé divers processus s'agissant du travail, de nos sociétés. Il a été dans la direction des ainés et a pris leur sort au sérieux. "Je suis aidant auprès des personnes âgées, depuis quinze ans à présent."

En version numérique

Il agit selon ses convictions, une éthique de responsabilité et "son histoire". Jean-Charles Orsini s'en tient à une ligne qu'il s'impose de manière permanente depuis toujours. "La solidarité, la fraternité, le penchant social, je porte tout ça en moi, depuis l'enfance", affirme-t-il. Désormais, pour être toujours plus



D'ici 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans aura été multiplié par trois pour atteindre 12 millions. Pour Jean-Charles Orsini, "nous aurons affaire à autant d'êtres vulnérables".

/ PHOTO LA PROVENCE

constructif auprès des plus anciens, il a ressenti la nécessité d'investir un autre terrain, l'écriture, "parce que j'ai eu un peu plus de temps aussi", insiste-t-il. Tout en défendant un principe. "Toutes ces expériences amènent une connaissance. Alors, lorsqu'on possède une aptitude, utilisons-la pour transmettre. À un moment donné je me retrouverai peut-être dans la capacité d'écrire, de rendre compte." Sa détermination débouchera sur la publication de l'essai "Prévenir la maltraitance de la personne âgée. Rosine une vie détournée". Pour l'occasion, il a mis à profit le numérique. Une fois de plus, sa priorité est de "s'adapter à tout moment au monde dans lequel nous évoluons". Ainsi, "l'ouvrage est disponible en version numérique et en broché". Il est accompagné d'un site Internet, livres-orsini.com. "L'intérêt est que chacun trouve un lien qui

réponde à ses interrogations, concernant, par exemple, la prise en charge de la dépendance, le placement en établissement, le maintien à domicile, la législation en vigueur. Les internautes peuvent aussi me contacter par mail. Il s'agit d'une sorte de boîte à outils, afin de simplifier les démarches des personnes âgées comme des proches qui les accompagnent."

Car la trajectoire de Rosine, femme puis vieille dame universelle - son prénom résulte de l'anagramme de "senior" - tisse un lien avec des considérations très concrètes et "une réflexion de bon sens", à propos, entre autres, du vieillissement accéléré de la population.

Escracs et rapaces

"À l'horizon 2050, un tiers de la population française aura dépassé 60 ans et le nombre des plus de 75 ans aura été

multiplié par trois pour atteindre douze millions", calcule Jean-Charles Orsini. Ces effectifs sont à envisager, selon lui, dans un espace à risques. "Nous aurons affaire à autant d'êtres vulnérables dont certains, placés en situation de faiblesse et de dépendance par les circonstances de la vie, devront être protégés, en particulier contre toutes sortes d'escrocs et de rapaces qui trop souvent revêtent le masque de la bienveillance et de la sollicitude", développe-t-il.

Il n'est pas rare que les ainés vivent de tristes histoires. "Et très souvent, elles passent inaperçues au quotidien. Même si différentes affaires - Devos, Bettencourt, Uderzo - ont servi de révélateur au sujet de l'abus de faiblesse et de la maltraitance financière", commente l'auteur de l'ouvrage. Mais la méconnaissance du phénomène l'emporte toujours. "Nous n'avons que des chiffres très vagues.

L'Organisation mondiale dit qu'une personne âgée sur dix est victime de maltraitance. Nous savons encore que les victimes de maltraitance sont essentiellement des personnes âgées (81,5 %), dont la majorité a plus de 80 ans". Les indélicatesses sont difficiles à identifier et à quantifier par nature.

Pour contrer la tendance, Jean-Charles Orsini prône des rencontres et des échanges dans l'île comme ailleurs, avec "des retraités, des acteurs du secteur", pour "amener le dialogue et prévenir cette maltraitance. Une fois qu'on sait, on peut intervenir".

Un autre objectif est de "se saisir du problème et de l'intégrer dans la formation des auxiliaires de vie, par exemple".

Il y a des efforts à accomplir tandis qu'une nouvelle sensibilité gouvernementale émerge. La mission sur la maltraitance financière à l'égard

L'argent de la vieille

L'histoire de Rosine, cent ans au moment de sa disparition, fait référence tour à tour "à la vie d'une femme engagée, à la douceur de l'enfance à un parcours professionnel remarquable à l'instar des femmes qui, tout au cours du XX^e siècle, ont su faire reconnaître leur place dans la société", explique Jean-Charles Orsini. Les choses changent, à mesure que les décennies passent. "Un beau jour, Rosine se retrouve très âgée. Elle n'a plus aucun rôle à jouer. Dès lors, elle se laisse prendre par les manipulations et les chants de sirènes promettant de merveilleux futurs. La 3^e partie du livre est une partie ouverte à la réflexion qui s'appuie sur une base documentaire", poursuit-il. Aux jours heureux succèdent la mélancolie, la solitude. Autant d'éléments qui s'inscrivent dans "la réalité sociologique de l'époque". Une dynamique de déclin s'enclenche. À titre préventif, la vieille dame aurait pu se tourner, à temps, vers la vie associative et locale, "identifier des personnes suspectes et les accompagner", se "meyer des inconnus" ou alors "anticiper devant notaire sa succession" et prévoir un mandat de succession.

Autant de précieux conseils qu'il faudrait appliquer même si on ne se voit jamais vieillir.

V. E.

des personnes âgées dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux a rendu son rapport.

VÉRONIQUE EMMANUELLI

vemmanueli@corsematin.com

Prévenir la maltraitance financière de la personne âgée. Rosine, une vie détournée. Jean-Charles Orsini Éditions Publisroom - 20€. Un euro par livre vendu sera reversé à une association.

Les proches, les professionnels et les sectes

Chronique et insidieuse. En règle générale, la maltraitance financière se développe de manière graduelle. Elle se déploie aussi au long cours, selon les circonstances. Dans tous les cas, elle se caractérise par une succession de vols ou plutôt de "petits larcins au domicile et en institution. Des objets de valeur et des meubles sont dérobés par des proches ou par des pro-

fessionnels. Des comptes bancaires sont vidés par des porteurs de procurations", explique Jean-Charles Orsini. Dans la liste des escroqueries ordinaires figurent encore les placements abusifs, les prêts forcés, les testaments modifiés, la prise de possession d'un logement.

Les personnes âgées feront aussi l'objet de démarchages inappropriés, recevront des factures exor-

bitantes pour des travaux mineurs. À cela vient s'ajouter, parfois, la surfacturation d'actes médicaux. Les seniors attirent les commerçants peu scrupuleux, les personnels cupidés et les proches aux abois, mais également les sectes. À cet égard, la pratique la plus courante renvoie à la captation d'héritage, assortie d'emprise mentale. L'objectif est de susciter

la générosité. On vise le legs, et le don quel qu'il soit. Tout est bon à prendre. D'autres exactions ne sont pas à exclure : mariage contraint et de dernière minute, adoptions improvisées et cohabitation intéressée.

Le plus souvent, c'est la solitude de la personne âgée qui engendre les actes de maltraitance financière en cascade. "L'isolement social

est un facteur de risque très important. Il provoque souvent l'arrivée d'individus indésirables, qui vont graviter autour de la personne seule, tout le temps qu'il faudra", explique l'auteur de l'ouvrage.

Perte d'autonomie, dépendance accrue vis-à-vis d'un tiers constituent deux autres facteurs aggravants.

V. E.